

APOSTILLE

Agenda
Ordre du jour

November / novembre 2017

(F)



DRAFT AGENDA

MEETING OF THE WORKING GROUP ON THE AUTHENTICATION OF DOCUMENTS GENERATED BY SUPRANATIONAL AND INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS

proposed by the Permanent Bureau

* * *

PROJET D'ORDRE DU JOUR

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AUTHENTIFICATION DES ACTES ÉTABLIS PAR DES ORGANISATIONS SUPRANATIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

établi par le Bureau Permanent

*Document for the attention of the Working Group
(meeting of December 2017)*

*Document à l'attention du Groupe de travail
(réunion de décembre 2017)*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

La réunion du Groupe d'experts se tiendra le **vendredi premier décembre 2017** (10 h), dans les locaux du Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé, qui se trouvent au deuxième étage du Bâtiment sis Churchillplein 6b (2017 JW, La Haye).

Ce projet d'ordre du jour est proposé par le Bureau Permanent et se fonde sur les problèmes soulevés dans le cadre de la rédaction des Conclusions et Recommandations à l'attention du Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence, à savoir :

- les problèmes qui surviennent lors de l'authentification des actes établis par des organisations supranationales et intergouvernementales ;
- l'éventuelle application de la Convention Apostille à ces actes.

Le Bureau Permanent propose que la réunion commence à 10 h et s'achève à 18 h. Une pause déjeuner aura lieu entre 13 h et 14 h 30, ainsi que des pauses-café lors des séances du matin et de l'après-midi.

Vendredi premier décembre 2017

- | | |
|---------|---|
| 10 h | <p>Ouverture de la réunion du Groupe de travail</p> <p>Discours d'ouverture par M. Christophe Bernasconi, Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé</p> <p>Élection d'un Président</p> <p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Introduction des membres du Groupe de travail et questions administratives</p> |
| 10 h 15 | <p>Planter le décor : Pratiques et propositions</p> <p>Aperçu des pratiques actuelles en matière d'authentification des actes établis par des organisations supranationales et intergouvernementales</p> <p>Présentation des propositions quant à d'éventuelles manières de traiter les actes établis par des organisations supranationales et intergouvernementales dans le cadre de la Convention Apostille</p> <p><i>Des représentants de certaines organisations supranationales et intergouvernementales sélectionnées seront invités à présenter des remarques soulignant les principaux actes établis par leur organisation respective qui circulent à l'international, ainsi que, le cas échéant, la procédure d'authentification qui s'applique à ces actes</i></p> <p><i>Les participants sont invités à présenter toute proposition supplémentaire quant à d'éventuelles procédures que le Groupe de travail pourrait examiner</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Doc. info. No 1 : Résumé des propositions présentées (en anglais uniquement)</i> • <i>Doc. info. No 2 : Aperçu comparatif des actes établis par des organisations supranationales et intergouvernementales et des pratiques en vigueur en matière d'authentification (en anglais uniquement)</i> |
| 11 h 30 | <p><i>Pause-café</i></p> |

- 11 h 45 **Planter le décor : Pratiques et propositions (suite)**
- Examen des propositions**
- Discussion sur l'opportunité et la possibilité d'étendre le champ d'application de la Convention Apostille en vue de couvrir les actes établis par des organisations supranationales et intergouvernementales et examen de chaque proposition présentée en ce sens
- 13 h *Déjeuner*
- 14 h 30 **Examen des propositions (suite)**
- 16 h *Pause-café*
- 16 h 15 **Adoption des Conclusions & Recommandations**
- Finalisation des Conclusions & Recommandations aux fins de présentation au Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence de 2018
- 18 h *Fin de la réunion (prévue / au plus tard)*